

Honoré de Balzac, *Le Colonel Chabert* (1832)

1 Depuis le jour où je fus chassé de cette ville par les événements de la guerre, j'ai
constamment erré comme un vagabond, mendiant mon pain, traité de fou lorsque je
racontais mon aventure, et sans avoir ni trouvé, ni gagné un sou pour me procurer les actes
5 qui pouvaient prouver mes dires, et me rendre à la vie sociale. Souvent, mes douleurs me
retenaient durant des semestres entiers dans de petites villes où l'on prodiguait des soins au
Français malade, mais où l'on riait au nez de cet homme dès qu'il prétendait être le colonel
Chabert. Pendant longtemps ces rires, ces doutes me mettaient dans une fureur qui me
nuisit et me fit même enfermer comme fou à Stuttgart. À la vérité, vous pouvez juger, d'après
10 mon récit, qu'il y avait des raisons suffisantes pour faire coffrer un homme ! Après deux ans
de détention que je fus obligé de subir, après avoir entendu mille fois mes gardiens disant :
Voilà un pauvre homme qui croit être le colonel Chabert ! à des gens qui répondaient : Le
pauvre homme ! je fus convaincu de l'impossibilité de ma propre aventure, je devins triste,
résigné, tranquille, et renonçai à me dire le colonel Chabert, afin de pouvoir sortir de prison
et revoir la France. Oh ! monsieur, revoir Paris ! c'était un délire que je ne...

15 À cette phrase inachevée, le colonel Chabert tomba dans une rêverie profonde que Derville
respecta.

Monsieur, un beau jour, reprit le client, un jour de printemps, on me donna la clef des
champs et dix thalers, sous prétexte que je parlais très sensément sur toutes sortes de sujets
et que je ne me disais plus le colonel Chabert. Ma foi, vers cette époque, et encore
20 aujourd'hui, par moments, mon nom m'est désagréable. Je voudrais n'être pas moi. Le
sentiment de mes droits me tue. Si ma maladie m'avait ôté tout souvenir de mon existence
passée, j'aurais été heureux ! J'eusse repris du service sous un nom quelconque, et qui sait ?
je serais peut-être devenu feld-maréchal en Autriche ou en Russie.

— Monsieur, dit l'avoué, vous brouillez toutes mes idées. Je crois rêver en vous écoutant. De
25 grâce, arrêtons-nous pendant un moment.

— Vous êtes, dit le colonel d'un air mélancolique, la seule personne qui m'ait si patiemment
écouté. Aucun homme de loi n'a voulu m'avancer dix napoléons afin de faire venir
d'Allemagne les pièces nécessaires pour commencer mon procès...

Il peut être intéressant aussi de se reporter à l'adaptation cinématographique très réussie d'Yves Angelo (1994), avec dans les rôles principaux Gérard Depardieu, Fanny Ardant et Fabrice Lucchini [Le Colonel Chabert](#)

Pour les plus curieux et les plus cinéphiles, il existe aussi une version cinéma qui date de 1943 de René Le Hénaff avec Raimu [Le Colonel Chabert](#)

Voici le plan de l'explication tel que je le suis dans [la vidéo](#)

Vous remarquerez que les lignes ne correspondent pas mais vous saurez bien rétablir la numérotation...

Balzac, *Le Colonel Chabert* (1832)

Lecture Analytique, récit de Chabert à Derville.

Pages 38-39, de « Depuis le jour où je fus chassé de cette ville... » (ligne 656) à « ... les pièces nécessaires pour commencer mon procès... » (ligne 699)

INTRODUCTION :

- Colonel Chabert mort à la bataille d'Eylau (1812) reparait quelques années plus tard dans une France qui a changé de régime politique et qui veut oublier l'Empire.
 - Se trouve dans ce passage face à l'avoué Derville et lui fait le récit de son histoire.
1. Une errance pathétique
 2. La perte de l'identité
 3. Le désir ambigu d'être un autre

1. Une errance pathétique

- 657 : « je fus chassé » voix passive, sans complément d'agent. Se peint comme étant à la merci de forces impersonnelles.
- 658 : « j'ai constamment erré » action assumée par le sujet mais qui n'a pas de direction.
- 659 : Double insécurité : financière et alimentaire « mendiant mon pain » et sanitaire « traité de fou »
- 662 : les « douleurs » physiques ajoutent au pathétique puisque c'est « souvent » et que cela dure « des semestres entiers »
- 666 : Réaction de rage et de désespoir « fureur » qui ne lui est pas bénéfique. Pronom de la 1^{ère} personne en position d'objet « me nuit », « me fit enfermer ».
- Progression de la déchéance puisqu'il passe de l'errance à la réclusion.

2. La perte de l'identité

- 670 : Ellipse narrative « Après deux ans » (reprise anaphorique), exagération de la répétition « mille fois »
- 674 : « je fus convaincu », lien implicite cause-conséquence. Paradoxe logique de « l'impossibilité de ma propre aventure »

- 675 : Énumération « triste, résigné, tranquille », présentée à la fois comme conséquence de ce qui précède et comme subordonnée au but qui suit « afin de... »
- 677 : Interjection « Oh ! » et ponctuation expressive, désir curieusement qualifié de « délire ». Perte du lien avec le sol natal, avec soi.
- 683 : Paradoxe de la normalité « parlais très sensément » qui est à l'opposé de la vérité « je ne me disais plus le colonel Chabert »
- Cela a été fait dans un but, mais cela semble avoir touché le fond de sa personnalité.

3. Le désir ambigu d'être un autre

- 685 : Lien entre le passé et le présent par des locutions adverbiales temporelles.
- 686 : Utilisation du conditionnel qui se poursuit ensuite. Division interne du sujet Chabert.
- 687 : Désir de mort.
- 687-691 : Hypothèse, « Si », désir de réécrire autrement l'histoire qu'il vient de raconter. Redevenir l'auteur de sa vie. Provoque le trouble de Derville dans la réplique suivante.

CONCLUSION :

- Chabert se trouve victime d'une grande souffrance redoublée du fait qu'il doive en passer par les chicanes de la justice pour faire reconnaître ce qui devrait être une vérité d'évidence. Changement d'époque, rétrécissement de l'horizon.